

De : Magali BOUCHEZ, chargée de communication CCC
Pour : Information

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'actualité du service « Jeunesse »

- **Nouveauté : mise en place d'un « patte à do » par le pôle primaire de l'Accueil de loisirs de Clermont l'Hérault.**



Le contexte : L'Agenda 21 de la Communauté de Communes du Clermontais

En septembre 2008, la Communauté de Communes du Clermontais s'est officiellement engagée dans une démarche d'Agenda 21. La réalisation d'un Agenda 21 vise à mettre en pratique sur le Clermontais, la notion internationale de Développement Durable, née en 1992 à Rio. Il s'agit d'élaborer un projet global d'actions qui conciliera **les 3 piliers du développement Durable qui sont le respect de l'environnement, l'activité économique et la solidarité**. Un Agenda 21 se décline dans tous les champs de compétence de la collectivité et l'ensemble des agents sont mobilisés pour agir en faveur des 5 finalités qui sont :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Si le plan d'actions définitif n'a pas encore été arrêté par le Conseil Communautaire, de nombreuses actions sont déjà mises en place par les différents services de la Communauté de Communes du Clermontais.

Les actions visant à réduire les consommations d'énergie dans les transports et à encourager l'adoption de styles de vie plus sains et plus sûrs font parties des priorités de la CCC dans son fonctionnement et dans ses actions. C'est dans ce contexte que le pôle primaire de l'Accueil de loisirs de Clermont l'Hérault a lancé à titre expérimental la mise en place d'un « patte à domicile » pour les plus de 6 ans.

Qu'est-ce qu'un « patte à domicile » ?

C'est un autobus pédestre, un mode de ramassage ou de reconduction des enfants de plus de 6 ans, organisé au sein du pôle primaire de l'accueil de loisirs de Clermont l'Hérault. Ce système de transport emprunte un itinéraire précis, conçu pour être rapide et direct, mais en privilégiant toujours la sécurité des parcours.

Cela permet de :

- Limiter le recours inutile à l'automobile
- Favoriser la santé des écoliers, leur équilibre physique et psychique
- Faire prendre conscience aux enfants qu'ils participent ainsi activement à la préservation de l'environnement
- Donner à ces derniers l'habitude quotidienne d'une activité physique sans risque de fatigue
- Redécouvrir la ville et ses richesses patrimoniales
- Apprendre l'usage de l'espace public, partager la voirie avec les automobilistes

Dans ses effets, « un patte à domicile » recouvre tout à la fois les 3 piliers du Développement Durable.

Cette action est déjà présente dans de nombreux pays : Royaume-Uni, en Autriche, au Canada, en Suisse (surtout dans les cantons romands), en France (dans de nombreuses villes : Angers, Roubaix, Chambéry, Suresnes, Lyon, le Grand Lyon, Caen, Cheptainville, Rennes, Tremblay-en-France, Taverny, Bessancourt, Saint-Étienne et son agglomération, Evry, Marcoussis, Bourg-lès-Valence, Nanterre, Versailles, Jacou, Le Mesnil-Saint-Denis) .. et tend à se développer surtout en Europe et avec la mise en place des Agendas 21 locaux.

Comment cela fonctionne ?

Des groupes d'enfants encadrés par des animateurs du centre se forment à des endroits déterminés dans la ville et ont un horaire précis pour être raccompagnés chez les parents. Un plan a été mis en place par les enfants eux-mêmes ce qui les familiarise avec les cartes et les plans de ville.

Cette initiative expérimentale a été bien accueillie par les enfants et une reconduction une fois par mois est envisagée.

Et dans l'avenir ?

- Un nombre important de parents souhaiteraient mettre en place un système de co-voiturage pour amener les enfants aux centres de loisirs ou dans les écoles.

Contact presse :

Service communication de la Communauté de Communes du Clermontais

Cédric Georgel : 04 67 96 23 05 ou pole.primaire.clermont@cc-clermontais.fr